



CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Responsabilité – Intégrité – Impartialité



Communiqué N° 004/2024/PCNT Portant Convocation à une Plénière

Le Président du Conseil National de la Transition (CNT) convie l'ensemble des Honorables Conseillers nationaux à une plénière, ce samedi 3 février 2024, à 10 heures à l'hémicycle du Palais du Peuple.

L'ordre du jour de cette plénière porte sur l'examen et l'adoption des textes de Lois d'autorisation de ratification de la Convention de Codéveloppement de la Compagnie du Transguinéen et des Ajustements aux Conventions minières bipartites de Winning Consortium Simandou (WCS) et Simfer SA.

Sont invités à prendre part à la présente plénière :

- Les Membres du Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD) ;
- Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Les Présidents des Institutions Républicaines ;
- Le Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence de la République ;
- Le Conseiller Principal du Président de la République ;
- Le Conseiller du Président de la République, chargé des Relations avec les Institutions Républicaines ;
- Le Ministre des Mines et de la Géologie ;
- Le Ministre de l'Economie et des Finances ;
- Le Ministre du Budget ;
- La Ministre de l'Environnement et du Développement durable ;
- Le Ministre de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures ;
- Les Membres du Gouvernement ;
- Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;
- Les Maires des six communes de Conakry ;
- Le Secrétaire Exécutif de l'Agence Nationale de Lutte Contre la Corruption et de la Promotion de la Bonne Gouvernance ;
- Le Représentant de Confédération Générale des Entreprises de Guinée ;
- Le Représentant de l'Association des Communes de Guinée ;
- Les Représentants des Coalitions des Partis politiques ;
- Les Représentants des Centrales syndicales ;
- Les Anciens membres du CTRN et du CNT de 2010 ;
- Les Représentants des Organisations de la Société civile ;
- Les Représentants des Organisations de la Presse publique et privée.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les Honorables Conseillers nationaux est exigée.

Conakry, le 2 février 2024

P. Le Bureau

Le Président du Conseil National de la Transition



Dansa Kourouma
Dr Dansa KOUROUMA

Guinée

HC